

Maire dit que la tournée de ramassage est fixée et que ce sera difficile à changer, mais elle essaiera néanmoins d'obtenir cette modification. M. ONDULATI propose de dédier un terrain au dépôt de ces encombrants durant la semaine, mais c'est désormais illégal.

- M. GROGNARD parle de la rentrée des classes. Une deuxième classe a été ouverte cette année car le nombre d'enfants est monté à 42 (ils étaient 14 il y a trois ans). Un nouvel instituteur, François Bouffault, a maintenant en charge les maternelles et les CP, Lionel Tintori s'occupant lui des CE1-CM2. Cette dernière classe est située dans la nouvelle salle située en-dessous de la mairie. Le fond de cette salle sert également de salle de cantine ; le service est assuré tous les midis par l'ATSEM, et l'animatrice qui vient d'être recrutée, aidées bénévolement par une élue ou un parent (M. Olivier Gandolphe, Mme Sylvie Grognard et M. Jean-Claude Ondulati). M. GROGNARD les remercie de leur aide, tout comme il remercie les « agents techniques bénévoles » qui ont effectué de nombreux travaux pour permettre que l'ouverture de classe s'effectue dans de bonnes conditions.

- Mme le Maire indique qu'une délibération sera prise au prochain conseil pour permettre de démarrer la recherche d'un agent technique. La difficulté sera de trouver un agent polyvalent qui accepte les conditions financières limitées que la mairie peut offrir à un agent technique d'après les statuts de la fonction publique.

- Il a été signalé à la mairie que des racines obstruaient le tuyau de la source CRESP, ce qui réduisait fortement la quantité d'eau arrivant à la bêche. Ces racines ont été dégagées et ont permis de rétablir un débit de 15 m³/jour alors que celui-ci ne devait plus excéder 2 m³/jour avant les travaux. Ces travaux seront effectués tous les deux ans car les racines retrouveront certainement les chemins qu'elles ont créés.

- Des essais de pompage du lac souterrain qui se situe approximativement 300m sous Calern vont être effectués. Le tuyau va être amené au lac via un boyau découvert par les spéléologues. Ce pompage a pour objectif de vérifier que, une fois vidé, le lac se remplit à un rythme suffisant pour permettre son utilisation pour l'alimentation de Caussols. Ce lac n'alimente pas les sources de Caussols, mais uniquement Bramafan ; son exploitation ne tarirait donc pas nos sources. Ce lac est situé sur la commune de Cipières ; s'il se révèle exploitable, une convention devra être passée avec Cipières pour régler les conditions de son exploitation.

- Deux enfants sont nés de familles caussoloises cet été : Jonathan Longeard et Marie Navello.

- Virginie, l'ATSEM, va être nommée directrice de l'accueil de loisirs, ce qui est une obligation. Du fait de la faible taille de l'accueil, il suffit en effet d'avoir le BAFA (et pas le BAFD) pour devenir directrice d'accueil de loisirs ; Virginie peut donc occuper ce poste. Elle aura droit à une prime de responsabilité de l'ordre de 50€ par mois.

- Deux cambriolages ont eu lieu à Caussols en cette fin d'été. Heureusement, rien n'a été volé car les maisons ne contenaient pas d'objets de valeur.

- Le problème de chiens errants est toujours réel : ils effraient les passants et pourraient provoquer des accidents de voiture.

- La nouvelle alarme a été installée à la mairie.

- Mme ABADIA parle des fêtes de cet été. L'« aioli » s'est très bien passé : il y avait 320 personnes et l'animation musette par l'accordéoniste a été très appréciée. Le jeu de boule a également eu beaucoup de succès grâce à l'organisation de Jean-Luc. La soirée du samedi a, selon les vigiles, attiré 400/500 personnes ; il y avait un peu moins de monde les dimanche et lundi. M. ONDULATI présente ses excuses pour avoir fait venir le lundi soir le groupe de jeune qui, au final n'était pas adapté à la soirée. M. GROGNARD souligne qu'il a également fait venir le groupe Pink Floyd en mai et l'accordéoniste de l'« aioli », qui ont été de vrais succès. Mme le Maire souhaiterait avoir du musette le lundi soir, même si elle se rend compte que ça ne concernera pas beaucoup de monde. Mme ABADIA rappelle que le bureau du Comité des Fêtes démissionne car c'est trop fatiguant et prend trop de temps ; les bonnes volontés pourront se présenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu en octobre.

- Mme BIONDO parle du courrier qui demande que les propriétaires élaguent les arbres qui empiètent sur les chemins communaux. Elle demande que quelqu'un vienne l'aider à évaluer ce qui doit être fait chez elle. Mme le Maire indique qu'une telle évaluation vient d'être effectuée chez Mme Aragon et M. LAFOSSE passera chez Mme BIONDO.

Le Conseil se termine à 21h30.